



Réaction du Secrétariat Général du PCR aux propos de Fabrice Hoarau

Suite à la mise au point de Fabrice HOARAU, le Secrétariat Général du Parti tient à rappeler les faits suivants :

- Lundi 7 décembre au matin le PCR rédige un communiqué pour donner sa position sur l'union de toutes listes opposées à celle de Didier ROBERT. Le PCR se déclare favorable à cette union mais objecte que Huguette BELLO n'est pas suffisamment rassembleuse pour conduire cette liste. Dans l'après-midi une conférence de presse est tenue en présence de Fabrice HOARAU pour exprimer la position du Parti.
- Mardi 8 décembre au matin le Secrétariat est convoqué pour désigner les « éventuels » candidats PCR sur cette liste d'union. Fabrice HOARAU n'est pas présent. Au cours de la journée le PCR apprend que les autres listes se sont concertées sans le Parti Communiste Réunionnais pour arrêter les candidats de la liste d'union et sa tête de liste Huguette BELLO.

Le PCR réagit par un communiqué déplorant qu'il a été exclu et de la liste et des discussions du programme.

Mercredi 9, suite à ce communiqué du PCR, Fabrice HOARAU utilise sa position de co-secrétaire général pour faire des déclarations publiques à la presse appelant à voter pour cette liste alors même que le Conseil Politique du PCR n'a pas encore fait son choix sur cette question.

Le Conseil Politique était convoqué pour le mercredi 9 au soir et Fabrice HOARAU s'est exprimé sur les ondes le mercredi 9 au matin.

Ce qui est reproché à Fabrice HOARAU, ce n'est pas d'avoir un choix personnel (il est libre de l'avoir) mais c'est d'avoir donné publiquement des consignes de vote en tant que dirigeant du Parti avant même que l'instance du PCR habilitée à le faire (le Conseil Politique) ne se soit exprimée. C'est sur ce manquement grave au respect des statuts du parti que le Conseil Politique a demandé à Fabrice HOARAU de s'expliquer.

Le Port le 11 décembre 2015

Les co-secrétaires généraux :

Yvan DEJEAN - Maurice GIRONCEL

Ary YEE CHONG TCHI KAN